

Mitterrand l'Africain*

IL est d'usage de dresser un bilan après une période d'activité. Ceci apparaît d'autant plus légitime pour ce qui est des relations entre F. Mitterrand et l'Afrique. De fait, le quatrième président de la V^e République a doublement fait preuve de longévité. Non seulement il a été le seul à accomplir deux septennats au sommet de l'État depuis 1958, mais encore il achève un long compagnonnage de près d'un demi-siècle avec l'Afrique. Il est, de par son itinéraire, le dernier « Africain » de la classe politique française. A tel point que l'on a pu évoquer à propos de sa personne le regain de vitalité du « lien charnel » qui unissait le général de Gaulle au continent noir. Bref, ayant perdu avec Ch. de Gaulle un « papa », les Africains ont trouvé en F. Mitterrand un « tonton ».

Comme pour tout exercice similaire, la lecture des appréciations — déjà nombreuses — du parcours africain de F. Mitterrand laisse apparaître des zones d'ombre et de lumière. Au total tout de même, les quelques jugements positifs ont du mal à dissiper le sentiment beaucoup plus général d'échec. Au crédit de la politique africaine de l'ancien chef de l'État, les commentateurs inscrivent généralement, et le plus souvent ponctuellement, des actions telles que la défense du tiers monde dans les instances internationales, la lutte contre l'apartheid ou la contribution au processus de démocratisation. La liste n'est bien sûr pas exhaustive (1). Les critiques sont, elles, plus systématiques. Qu'elles viennent d'observateurs avisés (« Le bilan est accablant » (2)), d'anciens compagnons de lutte (« Les tendances lourdes et conservatrices de la politique africaine l'ont emporté » (3)) ou — en privé — des murs même du Château (« Même à l'Élysée, on considère l'Afrique comme son plus grand échec » (4)).

Nous avons fait le choix de ne pas retenir une telle approche en termes de bilan qui nous paraît à bien des égards fastidieuse

* Nous tenons à remercier le CERI (Centre d'études et de relations internationales) pour sa contribution à la préparation de cet article.

et superfétatoire. On préférera ici tenter de comprendre la logique, les sous-bassements de la politique africaine de F. Mitterrand. Étant donné son passé « africain », notamment son passage au ministère de la France d'Outre-mer en 1950-1951, quelle image avait-il du continent noir dans les années 80 ? Quelles ont été les implications de sa représentation de l'Afrique sur la politique qu'il a menée ?

Notre hypothèse principale est la résurgence d'une vision archaïque, exprimant une continuité du Mitterrand des années 50 à celui des années 80. Il serait certes abusif de prétendre qu'il n'a pas procédé ça et là à quelque *aggiornamento*, notamment sur la question coloniale. Mais, globalement, on retrouve dans la politique conduite depuis 1981 la marque profonde du passé. Nous rejoignons en cela les conclusions de J.-F. Bayart : « *On s'est gaussé de ce que M. Mitterrand se soit placé dans la continuité de ses prédécesseurs. Il serait plus juste de dire que ceux-ci ont assumé la voie que M. Mitterrand avait ouverte en 1951, en obtenant la rupture avec le Rassemblement démocratique africain et le Parti communiste français, et que M. Defferre avait entérinée en présentant sa loi-cadre de 1956. La vraie continuité est plus ancienne que ne le dit la droite, elle va de M. Mitterrand au général de Gaulle et à ses successeurs* » (5). Ce lien structurel avec le passé n'est certainement pas étranger au fait que la politique africaine de F. Mitterrand ait été qualifiée de conservatrice (6).

Pour comprendre cette politique, il faut en présenter les acteurs, leurs idées et leurs méthodes. Nous tenterons ensuite d'en esquisser une synthèse.

L'homme : l'empreinte du passé

Hormis quelques « contacts » mineurs ou fortuits (manifestation contre le professeur Jèze en 1936 ; deux ans plus tard, incorporation au 23^e régiment d'infanterie coloniale, au fort d'Ivry, qu'il quittera avec le grade de sergent (7)), la première véritable rencontre, à notre connaissance, de F. Mitterrand avec l'Afrique, consiste en un voyage effectué en 1946. Il y retournera régulièrement par la

(1) Ce qui n'empêche pas que, même dans ces rubriques, les avis soient partagés.

(2) J.-F. Bayart, « Un rituel funéraire », *L'Express*, 10 novembre 1994.

(3) Pour une redéfinition de la politique africaine de la France, Contributions générales, Congrès de Liévin, *Vendredi, L'hebdomadaire des socialistes*, 237, 2 septembre 1994, p. 167.

(4) Cl. Roire, « Tonton grimpe à reculons vers le sommet africain », *Le Canard enchaîné*, 20 juin 1990.

(5) *La politique africaine de F. Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984, p. 52.

(6) Cf. note 3 : *Marchés tropicaux et médi-*

terraniens, 19 mars 1993, p. 731 et entretiens. Le constat a été établi tout particulièrement pour l'Afrique francophone. On a pu observer ailleurs (notamment en Angola, au Mozambique et en Afrique du Sud) des avancées parfois plus progressistes.

(7) G. Jèze, professeur de droit fiscal, a accepté de conseiller le Négus après l'aggression italienne en Éthiopie ; quant à l'incorporation dans la coloniale (en région parisienne), elle a en fait été motivée par la présence à Paris de la « divine » Béatrice que F. Mitterrand voit souvent, avec ou sans autorisation.

suite. Les années 50 sont celles de l'approfondissement de la relation, que ce soit en tant que ministre ou écrivain. F. Mitterrand est en charge du ministère de la France d'Outre-mer du 13 juillet 1950 au 11 juillet 1951. Malgré la faible durée, cette année est, pour lui, capitale. Il peut agir en homme d'État. « *Mon passage au ministère de la France d'Outre-mer est l'expérience majeure de ma vie politique dont elle a commandé l'évolution* », écrit-il en 1969 (8). Quelques années après, il publie deux ouvrages où il présente ses réflexions sur l'Indochine et l'Afrique (9). On peut certainement avancer que les idées exprimées dans ces livres ont gardé leur part d'actualité. Dans la présentation qu'il fait de ces textes, en 1977, il affirme : « Ce à quoi je croyais à vingt ans, j'y crois encore » (10) ... *a fortiori* quatre ans plus tard, lorsqu'il s'installe à l'Élysée. Qui plus est, change-t-on d'idées à 65 ans ? Nous nous attacherons pour commencer à présenter ces idées qui sont à la source de l'imaginaire africain du nouveau président. L'hypothèse de la continuité historique est ici confortée par le principe pascalien du « point fixe » que F. Mitterrand a souvent rappelé dans ses écrits ou discours (il est d'ailleurs parti pour la guerre avec deux livres : les *Pensées* de Pascal et *l'Imitation de Jésus-Christ...*) : « *Je suis toujours resté fidèle à ce principe trouvé dans les pensées de Blaise Pascal qu'il faut avoir un point fixe pour juger. Après y avoir quelque temps réfléchi, j'ai choisi quelques points fixes en petit nombre* » (11) ; « (...) *En toute circonstance, il faut rester au point que l'on a choisi* » (12) ; « (...) *On porte en soi un idéal qu'il est difficile de mettre en œuvre, l'essentiel étant cependant de poursuivre sa route sans perdre sa direction* » (13). Quelle est cette direction, quels sont ces « points fixes » qui ont traversé les ans et se sont incarnés en politique après le 10 mai 1981 ? Quatre pistes s'offrent à l'analyse.

La première est prédominante dans la vision mitterrandienne de l'Afrique. Il s'agit de la dimension géopolitique, consistant à mettre l'accent sur le rayonnement international de la France. Pour conserver son statut de puissance mondiale, la France doit déployer une politique active en direction du continent africain, auquel la rattachent de nombreux liens. Dressons un rapide florilège des pensées de F. Mitterrand à partir de ses deux « classiques » : « *Paris est la nécessaire capitale de l'Union française. Le monde africain n'aura pas de centre de gravité s'il se borne à ses frontières géographiques... Du Congo au Rhin, la troisième nation-continent s'équilibrera autour*

(8) F. Mitterrand, *Politique*, Paris, Fayard, 1977, p. 53.

(9) *Aux frontières de l'Union française. Indochine. Tunisie*. Lettre-préface de P. Mendès France, Paris, Julliard, 1953 ; *Présence française et abandon*, Paris, Plon, 1957.

(10) *Politique*, op. cit., présentation.

(11) « Discours prononcé par M. François

Mitterrand, président de la République française, à l'Assemblée nationale », Abidjan, 22 mai 1982, pp. 1 et 2.

(12) F. Mitterrand, *Politique 2, 1977-1981*, Paris, Fayard, p. 12.

(13) *La lettre du Continent*, 223, 24 novembre 1994, p. 2.

de notre métropole » (14). « (...) La sécurité, la protection, la défense de l'Afrique nous créent des obligations ; la paix civique et la paix sociale ne sont pas les moindres conditions de la présence française. Dire à nos alliés que là est notre domaine réservé et dire aux populations d'Afrique que ce domaine est aussi et surtout le leur, c'est, je le crois, commencer par le commencement » (15). « (...) Un pouvoir central fortement structuré à Paris, des États et territoires autonomes fédérés au sein d'une communauté égalitaire et fraternelle dont les frontières iront des plaines des Flandres aux forêts de l'équateur, telle est la perspective qu'il nous appartient de préciser et de proposer, car sans l'Afrique il n'y aura pas d'Histoire de France au XXI^e siècle... Comment en effet la France... irait-elle vers le Nord ? ou vers l'Est ? ou vers l'Ouest ? Seule la route du Sud est disponible, large, bordée d'innombrables peuples en même temps que d'espaces inoccupés... Déjà la France sait combien l'Afrique lui est nécessaire » (16). « (...) L'appel de Bamako a retenti comme un défi à l'abandon. Mais s'il était moqué ou trahi, la présence française que des millions et des millions d'hommes identifient à leur raison de vivre se mêlerait au long cortège des espérances mortes » (17). « (...) Je dis que le premier devoir de la France, c'est de tout faire pour que les liens ne soient pas coupés, de tout faire pour que nos frères africains restent unis à notre destin... La France reste celle qui conduit, celle dont on a besoin, celle à laquelle on se rattache. Il ne pourra y avoir d'histoire authentique de l'Afrique si la France en est absente » (18). « (...) Ceci dit, essayons de voir les faits tels qu'ils sont : sous l'affreux aspect de l'utilitarisme, nos colonies nous sont nécessaires. Les abandonner serait s'abandonner » (19). Bien que partisan d'une évolution (cf. infra), F. Mitterrand reste dans le cadre colonial. Il est assimilationniste, comme la SFIO d'alors (il refuse le statut d'État associé à Madagascar). Comme beaucoup d'autres, il rate le rendez-vous avec la décolonisation.

Le discours des années 80 est certes plus tempéré que celui des années 50. Mais si les mots ont changé, le raisonnement est resté le même. L'ambition africaine de la France est intacte. Elle participe directement de son statut de puissance moyenne ou petite grande puissance capable de mobiliser rapidement un stock de voix fidèles à l'ONU. Parce qu'il peut se faire photographe chaque année au milieu de ses « amis africains », F. Mitterrand est à même de revendiquer une position diplomatique privilégiée, « nous qui représentons ensemble, sur la scène internationale, un front de quelque

(14) *Aux frontières de l'Union française*, op. cit., pp. 34, 35.

(15) *Ibid.*, p. 37.

(16) *Présence française et abandon*, op. cit., p. 237.

(17) *Ibid.*, p. 240.

(18) *Politique*, op. cit., pp. 84, 85, 86.

(19) *Libres*, journal des anciens prisonniers de guerre, 24 juin 1945, cité par C. Nay dans *Le noir et le rouge ou l'histoire d'une ambition*, Paris, Grasset, 1984, p. 182.

30, 35 pays » (20). Poursuivons par quelques morceaux choisis puisés dans les discours et interventions des années 80 et 90 : « *Il n'y a pas de hiatus dans la politique africaine de la France avant mai 1981 et après. Si la méthode a changé, l'objectif est resté. Il consiste à préserver le rôle et les intérêts de la France en Afrique* » (21). « (...) *L'audience de la France en Afrique, c'est ce qu'elle a de meilleur dans sa continuité* » (22). « (...) *Je suis porteur de plus qu'une tradition, d'intérêts légitimes, de grands intérêts. Je ne peux pas signer — je m'y refuserai — la disparition de la France de la surface du globe, en dehors de son pré carré* » (23). « (...) *Je le dis solennellement devant vous : la France doit maintenir sa route et refuser de réduire son ambition africaine... La France ne serait plus tout à fait elle-même aux yeux du monde si elle renonçait à être présente en Afrique* » (24).

L'accent mis sur la dimension géopolitique ne doit toutefois pas conduire à ignorer les intérêts économiques, le noyau dur de l'ensemble francophone étant pour la France la seconde zone de commerce extérieur après l'Union européenne. C'est ce que fait de façon fort pudique le Président, à l'occasion d'une conférence de presse : « *J'ajoute que nous ne serions pas en mesure, à l'égard de tous nos amis africains, d'assurer la lourdeur d'une charge qui serait uniquement franco-africaine. Il y a de la place pour d'autres. Nous pensons simplement préserver une place dans le cœur, dans l'esprit, et, le cas échéant, dans les affaires, qui y soit la première et on y travaille comme on peut* » (25). Citons enfin l'axe culturel, principalement à travers la francophonie, que l'on peut rattacher à un second point fixe.

Ce second point fixe se situe dans le prolongement direct du premier : il s'agit de protéger la zone d'influence, voire de l'accroître. Pendant longtemps, cela a consisté à tout faire pour empêcher l'intervention des deux Grands. La priorité était alors de ne pas laisser les conflits s'enliser, de peur d'une internationalisation (cela s'est vérifié par exemple à travers la politique de baisse de la tension dans la Corne ou les pressions au sein du groupe de contact pour l'indépendance de la Namibie). Lorsque la menace, qui plus est sur un membre du pré carré, a été trop forte, Paris est inter-

(20) « Allocution prononcée par M. le président de la République à l'occasion de la séance solennelle d'ouverture de la 16^e conférence des chefs d'État de France et d'Afrique », La Baule, 20 juin 1990, p. 5.

(21) Cité par P. Favier, M. Martin-Roland dans *La décennie Mitterrand, 1. Les ruptures*, Paris, Seuil, 1990, p. 339.

(22) « Allocution prononcée par M. François Mitterrand, président de la République française, au cours du déjeuner offert par le Président du Rwanda », Kigali, 7 octobre 1982, p. 4.

(23) « F. Mitterrand à l'heure de vérité », *Le Monde*, 18 novembre 1983.

(24) « Discours de M. François Mitterrand, président de la République, lors de la séance solennelle d'ouverture de la XVIII^e conférence des chefs d'État de France et d'Afrique, Biarritz, 8 novembre 1994, p. 8.

(25) « Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République française », Brazzaville, 11 octobre 1982, p. 5.

venu militairement. Les diverses opérations militaires au Tchad décidées par F. Mitterrand ont consisté à réaffirmer la position de la France dans son pré carré. Au lendemain de la prise de Faya Largeau par G. Wedeye avec l'aide des Libyens le 24 juin 1983, le Président confie : « *Dans cette affaire compliquée, il faut avoir une idée simple. Si le Niger et le Cameroun craquent, c'en est fini de l'influence française en Afrique* » (26).

Depuis l'effondrement de l'URSS et le retrait de la Libye, on assiste à une recrudescence de la méfiance vis-à-vis de toute influence anglo-saxonne. Le « syndrome de Fachoda » ne vise pas tant la Grande-Bretagne que les États-Unis soupçonnés d'une offensive multiforme en Afrique : ils s'intéressent au pétrole africain, notamment au Congo et au Gabon ; prêtent l'oreille aux opposants de certains régimes francophones ; mettent en doute les résultats des élections présidentielles camerounaise et togolaise ; affichent leur sympathie pour l'Ouganda anglophone, base de départ du FPR rwandais actuellement au pouvoir à Kigali... Autant d'occasions d'une « sourde concurrence » avec Paris (27). Dernière en date, l'affaire du Rwanda a particulièrement marqué les esprits. C'est la première fois qu'en Afrique francophone une force hostile est parvenue au pouvoir. Le 18^e sommet franco-africain de Biarritz a été, de ce point de vue, exemplaire : les chefs d'État invités appartenaient presque tous au monde africain francophone. Parmi les absences les plus remarquées, on a pu noter celles du Rwanda et de l'Ouganda.

La défense de la zone d'influence francophone s'illustre enfin sur le terrain culturel. F. Mitterrand s'est exprimé très clairement à ce sujet : « *Il est des domaines non négligeables, un pré carré dont je revendique, lorsqu'il est empiété, qu'il soit reconquis et rendu à la France. Dans ce pré carré, je distingue en premier notre langue, notre industrie et notre sécurité, qui sont autant de fronts où garder nos défenses sans les quitter des yeux. Que l'une cède et la citadelle tombera* » (28). La francophonie est, de fait, devenue une réelle préoccupation du Président qui est à l'origine de l'institution des sommets de la francophonie en alternance avec les sommets France-Afrique. Le sommet de Maurice, en octobre 1993, a été l'occasion pour les pays francophones de demander « l'exception culturelle » dans les négociations alors en cours au GATT, répondant ainsi à l'appel à la mobilisation contre « l'hégémonisme culturel » anglo-saxon lancé par le Président français (29).

L'attitude de méfiance voire de rivalité par rapport aux anglo-

(26) Cité par P. Favier, M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 349.

(27) Cf. Cl. Wauthier, « Afrique : appétits américains et compromissions françaises », *Le Monde diplomatique*, octobre 1994.

(28) *Réflexions sur la politique extérieure*

de la France. Introduction à 25 discours (1981-1985), Paris, Fayard, 1986, p. 14.

(29) S. Smith, « L'exception culturelle mobilise la francophonie », *Libération*, 18 octobre 1993.

phones est bien une constante dans la vision africaine de F. Mitterrand. Laissons-lui la parole à 37 ans d'intervalle : « *En Afrique, l'Angleterre se comporte souvent comme si la dispute stérile de la fin du XIX^e siècle avait conservé son actualité. Elle envoie encore Kitchener à Fachoda pour en chasser Marchand. On la rencontre à l'origine de nos difficultés togolaises et elle anime la concurrence qui maintenant oppose l'Afrique occidentale de formation anglaise à l'Afrique occidentale de formation française... Nous n'avons pas d'ami outre-mer mais des concurrents subtils et des ennemis opiniâtres* » (30). « (...) *Certaines campagnes anglo-saxonnes s'inscrivent dans une continuité historique vieillissante. Ce qui reste du Colonial Office n'a jamais cessé d'adopter à l'égard de la politique française en Afrique et au Levant une attitude d'extrême méfiance et de compétition* » (31).

Le troisième point fixe permettant d'expliquer la vision africaine de F. Mitterrand fait (une fois de plus) la part belle à l'histoire. Elle s'appuie en partie sur une dimension culturaliste, quelque peu figée, du continent noir. L'épisode de l'histoire africaine qu'a contribué à écrire le ministre de la France d'Outre-mer du début des années 50 compte assurément beaucoup pour lui.

Alors qu'à son arrivée au ministère, tout est prêt pour réprimer les nationalistes africains réunis au sein du RDA (Rassemblement démocratique africain), F. Mitterrand, suivant les instructions du président du Conseil, R. Pleven, prend contact avec le chef du parti interafricain, F. Houphouët-Boigny. Il négocie avec lui un protocole prévoyant diverses formes libérales moyennant une déclaration d'allégeance à l'Union française. Ce qu'Houphouët accepte. F. Mitterrand « institutionnalise » alors le RDA et fait libérer plusieurs de ses membres. En engageant une politique de négociation avec ceux qui luttent contre le vieux système colonial, en s'opposant courageusement aux Européens « profiteurs de l'Union française » (32) et à leurs correspondants à Paris, F. Mitterrand désamorce les tensions et préserve l'Afrique de la guerre, à quelques années de son émancipation. Ce mérite lui sera généralement reconnu plus tard. Moins que l'exposé détaillé de cet épisode, c'est son appréciation par F. Mitterrand lui-même qui nous intéresse ici. Lors d'un dîner officiel en 1982, s'adressant à F. Houphouët-Boigny : « Nous avons vécu ensemble une période que l'on qualifiera d'historique » (33). Quelques jours après, en réponse à la question d'un journaliste ayant traité à son passé : « *Je peux mesurer à*

(30) *Présence française et abandon, op. cit.*, pp. 225 et 227.

(31) Interview de F. Mitterrand, *Le Figaro*, 9 septembre 1994.

(32) Cité par F.-O. Giesberg dans *François Mitterrand ou la tentation de l'Histoire*, Paris, Seuil, 1977, p. 111.

(33) « Discours prononcé par M. François Mitterrand, président de la République française, à l'occasion du dîner offert en l'honneur de M. le président de la République française », Abidjan, 21 mai 1982, p. 7.

travers votre question la formidable histoire qui a été faite et vécue par nous tous, par ceux qui ont mon âge. Ceux qui sont un peu plus jeunes ont naturellement derrière ce passé, cette formidable transformation, cette réussite finale » (34). A l'entendre, et sans minimiser un comportement souvent exemplaire — notamment lorsqu'il imposa la présence des élus noirs lors de l'inauguration du canal de Vridi en 1951 malgré les protestations et railleries des colons —, F. Mitterrand donne l'impression, trente ans plus tard, de rester fixé à maints égards sur l'image de cette époque. Comme si, en raison des services rendus, il se sentait quasiment dédouané pour la suite. De toute façon, que peut-il advenir après une « réussite finale » ? L'arrêt sur image d'un moment où il est auréolé de progressisme ne le conduit-il pas à se parer de la légitimité définitive de l'ancien combattant ?

Cette vision quelque peu figée peut expliquer une attitude de relatif retrait par rapport à la scène contemporaine (on a fait l'essentiel, qu'ils se débrouillent pour le reste) et l'accommodation des régimes jugés d'ordinaire peu fréquentables. On a ainsi reproché à F. Mitterrand ses relations avec des dirigeants corrompus ou autoritaires (35). Ce à quoi son entourage rétorque en général qu'il faut bien dialoguer avec l'interlocuteur en place et met en avant, de toute façon, la carence des oppositions. On peut ajouter, concernant F. Mitterrand, une conception de l'Afrique « compliquée, fragile », qui lui aurait fait admettre facilement les régimes de parti unique comme autant de péripéties dans la phase délicate de construction des États (36), un certain manque d'attention aux affaires internes des États, préférant accorder davantage d'intérêt aux hommes (37), mais aussi un authentique comportement anticolonial : « *Je n'ai pas cherché la disparition des chefs de l'État, je n'ai pas le réflexe colonial* » (38).

Nous venons de souligner l'importance que F. Mitterrand accorde aux relations humaines. « Les sentiments jouent un grand rôle », a-t-il confié à plusieurs reprises à P. Péan (39). En quoi ce

(34) « Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République française », Yamoussoukro, 23 mai 1982, p. 8.

(35) L'ancien président burundais, J.-B. Bagaza, a pu confesser qu'il n'avait connu que cinq chefs d'État africains intègres : MM. Kaunda, Mugabe, Museveni, Nyerere et Sankara. Le seul francophone a été assassiné... (cf. V. Chesnault, « Que faire de l'Afrique noire ? », *Le Monde*, 28 février 1990).

(36) Source : entretien.

(37) Source : entretien.

(38) Cité par M.P. Subtil, « F. Mitterrand n'a pas le sentiment d'un échec en Afri-

que », *Le Monde*, 11 novembre 1994. Dans un écrit de 1945, F. Mitterrand fait preuve, à ce sujet, d'une réelle lucidité : « *Sans doute, est-il fort ambitieux de prétendre apporter à des peuples diu arriérés ce que l'on persiste à appeler notre civilisation... On ne donne que ce que l'on a... Les Français adorent l'universel, mais ils ont oublié de demander aux intéressés leur avis. Et pourquoi échangeraient-ils leurs dates et leurs bourricots contre la fumée des usines ? A chacun son plaisir* » (cité par C. Nay, *Le noir et le rouge*, op. cit., p. 182).

(39) P. Péan, *Une jeunesse française, François Mitterrand 1934-1947*, Paris, Fayard, 1994, p. 552.

dernier point fixe ici identifié permet-il de comprendre la politique africaine du président Mitterrand ?

F. Mitterrand a entretenu durant ses deux septennats des liens étroits avec les principaux chefs d'État francophones. « Amitié », « fidélité », « relations de famille », sont des thèmes qui ponctuent les allocutions présidentielles. A l'adresse de J. Habyarimana : « *Nos relations sont anciennes et la France a déjà reconnu en vous un ami fidèle, un homme sur lequel nous pouvons fonder une amitié durable* » (40) ; d'O. Bongo : « *Je veux porter publiquement témoignage de notre communauté de destin. J'ai pu chez vous, auprès de votre famille, passer des heures dont le souvenir m'est resté très vivant* » (41) ; de F. Houphouët-Boigny et Madame : « *Nous nous sommes connus il y a déjà de longues années et nous avons déjà su créer, entre nous, comme un air de famille dont nous ne nous sommes jamais éloignés* » (42). Cette amitié, elle aussi, puise ses sources dans le passé. Dans les années 50, F. Mitterrand a noué de nombreux contacts en Afrique. Il a surtout gagné l'amitié des militants du RDA et plus particulièrement de sept de ses responsables — futurs présidents de la République — qu'il a personnellement sortis du bagne ou de prison (43). J. de Lipkowski, alors jeune élu de l'UDSR, témoigne, à l'issue du congrès de Bamako de septembre 1957 : « *J'ai vu tous ces Africains lui rendre un hommage personnel et vibrant. C'était très impressionnant. S'ils applaudissaient Pleven, ils aimeraient Mitterrand* » (44). Et l'on sait que ce dernier est fidèle en amitié. « *S'il a parfois revu et corrigé sa biographie, ce ne fut jamais au chapitre de la fidélité ou de l'amitié* » (45). Il a lui-même, dans une correspondance de 1942, des mots très forts sur le sujet : « *Je suis fidèle et cela tue surtout quand on veut se mêler de politique, alors je me méfie et ne m'engage que forcé, tant je sais qu'ensuite je ne devierai pas, même si je vois que je me trompe* » (46). Hommage précoce au principe du point fixe !

Cette fidélité en amitié permet de comprendre un certain nombre

(40) « Allocution prononcée par M. François Mitterrand, président de la République française, au cours du déjeuner offert par le président du Rwanda », Kigali, 7 octobre 1982, p. 1.

(41) « Allocution de M. le président de la République à l'issue du dîner en l'honneur de son Excellence M. le président de la République gabonaise et Madame Omar Bongo », Palais de l'Élysée, 3 octobre 1984, p. 5.

(42) « Discours prononcé par M. François Mitterrand, président de la République française, à l'occasion du dîner offert en l'honneur de M. le président de la République française », Abidjan, 21 mai 1982, p. 8.

(43) J. Ahomadegbe (Dahomey), O. Cou-

libaly (Haute-Volta), H. Diori (Niger), F. Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), M. Keita (Soudan), G. Lisette (Tchad), S. Touré (Guinée).

(44) Cité par C. Nay, *op. cit.*, p. 194.

(45) P. Péan, *op. cit.*, p. 561.

(46) *Ibid.*, p. 204. Dans le même sens, on peut noter ce commentaire d'I. Dayan, la veuve de G. Dayan, « l'ami de toujours » de F. Mitterrand. A la question de la relation du Président avec R. Bousquet : « François Mitterrand ne peut pas rompre, c'est physique. Et il se trompe quelquefois en amitié » (cité par A. Logeart, « François Mitterrand sous le regard de ses amis », *Le Monde*, 16 novembre 1994).

de comportements de F. Mitterrand après 1981. Retenons-en deux exemples. Dans les tous premiers jours qui suivent son élection, à la surprise générale, le nouveau Président reçoit en tête à tête et à une heure tardive de la soirée le chef de l'État guinéen, A. Sékou Touré. Comment expliquer cette faveur alors que Cl. Cheysson, J.-P. Cot et plusieurs associations sont ouvertement opposés à cette visite ? Malgré les diatribes du dictateur contre le PS qu'il a qualifié, en 1977, de « Parti de la souillure » pour avoir adopté une résolution contre la répression en Guinée ? C'est encore le passé du Président qui influe sur la situation. F. Mitterrand n'a pas oublié les liens tissés avec Sékou Touré lorsque, vingt ans plus tôt, en pleine « traversée du désert », le leader guinéen était l'un des seuls à l'inviter, chaque année, en compagnie de P. Mendès France, au congrès du Parti démocratique guinéen (47). De même, la position française lors du drame rwandais de 1994 a-t-elle été en partie expliquée par l'amitié qui unissait les présidents français et rwandais. N'est-il pas révélateur qu'au lendemain de l'explosion de l'avion du président rwandais, la première consigne de l'Élysée au Quai d'Orsay ait été d'assurer l'évacuation de la veuve et de la famille proche du Président ?

Le rôle de l'affectif, des relations personnelles ne concerne pas uniquement l'Afrique. Pour faire la politique africaine de la France, F. Mitterrand a recherché le concours de conseillers recrutés plus volontiers parmi les anciens de l'UDSR et de la Convention des institutions républicaines qu'au sein du PS. Là aussi, la continuité devait l'emporter durablement sur le changement.

Les conseillers du Prince

On sait qu'en matière de politique africaine, et plus généralement de politique étrangère, la décision appartient à l'Élysée. F. Mitterrand l'a rappelé très clairement : « *C'est moi qui détermine la politique étrangère de la France... Il n'est pas concevable qu'une politique soit mise en œuvre sans mon accord, plus exactement sans mon impulsion* » (48). Nous sommes au cœur de la pratique du domaine réservé, voire archiréservé de l'Élysée sous la V^e République. Quelques mois après l'installation du nouveau pouvoir, le 6 octobre 1981, J. Attali note : « *Le domaine réservé est maintenant bien défini : la politique étrangère, la défense, l'économie internationale, l'Europe, les principales nominations* » (49). Et même ce qui

(47) Source : entretien.

(48) Cité par J.-C. Pomonti, « M. Mitterrand entend dédramatiser les relations franco-africaines », *Le Monde*, 20 janvier 1983.

(49) J. Attali, *Verbatim*, I, 1981-1986, Paris, Fayard, 1993, p. 101.

devient un domaine « partagé » en période de cohabitation exclut apparemment la politique africaine qui apparaît comme une véritable « chasse gardée » de l'Élysée (50). La prééminence présidentielle est en outre entretenue par le « grand amour » des conseillers. E. Orsenna a bien décrit l'ambiance du Palais, caractérisée par « ce climat moite, quasi thermal, d'amour de Lui ». « (...) Notre Président n'avait pas à souffrir de la comparaison avec le Roi-Soleil : tout n'était qu'amour autour de Lui, odeur d'amour, mots et silence d'amour » (51).

En réalité, face à l'extrême concentration de la décision, apparaît une dilution de la mise en œuvre de la politique africaine de la France entre plusieurs acteurs « secondaires » : cellule africaine de l'Élysée, ministère de la Coopération, Quai d'Orsay, ministère de l'Économie, DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure)... F. Mitterrand accentue ce phénomène en réservant à l'Afrique peu de place dans son emploi du temps. Les priorités sont ailleurs : la construction européenne, l'équilibre stratégique. Il se contente d'une brève note par semaine de son conseiller Afrique et quelques notules lors du passage de chefs d'État étrangers (52) ; ses contacts avec tel ministre de la Coopération se résument à une visite tous les deux mois et à une communication téléphonique (pour un motif subalterne) en trois ans (53). De plus, au fil des ans, et surtout après sa réélection en 1988, il s'intéresse de moins en moins aux affaires africaines (54). D'où l'importance prise par ses conseillers, surtout les plus proches. Or, le choix de la plupart de ceux-ci, l'examen de leurs méthodes, illustrent l'hypothèse de la continuité de la politique conservatrice suggérée plus haut. Nous tenterons de le vérifier en envisageant trois des principaux lieux de pouvoir en matière de politique africaine : la cellule africaine de l'Élysée, le ministère de la Coopération et la DGSE.

Le choix des hommes de l'Élysée renvoie tout d'abord aux vieilles complicités nouées au cours des années 50 et 60. F. Mitterrand recrute ses principaux exécutants — G. Penne, F. de Grossouvre, R. Dumas — parmi d'anciens compagnons de l'UDSR ou de la Convention des institutions républicaines. Tous ces hommes sont en outre des amis personnels du chef de l'État.

G. Penne, l'ancien stomatologue de la famille Mitterrand, devient responsable de la cellule africaine de l'Élysée. Il réunit toutes les qualités qui, au-delà d'une réelle compétence sur les affaires afri-

(50) Voir notamment J. Amalric, « La diplomatie de la cohabitation », *Le Monde*, 18 avril 1986 ; J. Ficatier, « Tchad : tous unis », *La Croix*, 18 novembre 1986 ; *La lettre d'Afrique centrale*, 18 mai 1994, p. 3.

(51) E. Orsenna, *Grand Amour*, Paris, Seuil, 1993, pp. 264 et 212.

(52) Source : entretien. Le général de Gaulle recevait J. Foccart tous les soirs.

(53) Source : entretien.

(54) F. Soudan, « Mais que veut donc la France quand l'Afrique bouge ? », *Jeune Afrique*, 11 juin 1990 ; « Vers une campagne africaine de plus ? », *Le Canard enchaîné*, 17 octobre 1990.

caines, vont lui permettre de gagner la confiance des présidents africains inquiets de l'arrivée au pouvoir des socialistes. Bien qu'ayant été opposé aux méthodes utilisées par ses prédécesseurs (« Quand j'étais dans l'opposition, j'étais contre ma fonction », confiera-t-il plus tard (55)), il renoue rapidement avec les pratiques du passé, devenant le « Foccart de Mitterrand ». « *Par-delà les divergences politiques, les rapproche une certaine vision "classique" de l'Afrique, faite de pragmatisme, de réalisme et d'une dose de cynisme* » (56). Il reprend à son compte la pratique des réseaux qui privilégie les relations personnelles sur les procédures bureaucratiques. Il utilise notamment ceux de la franc-maçonnerie qui lui assurent de solides liens avec les « frères de lumière » africains. Au total, il occupera l'essentiel de son temps à colmater les brèches dans l'ex-Empire. Pour désamorcer les conflits, il tient fréquemment aux chefs d'État africains le langage qu'ils ont envie d'entendre, tout en s'efforçant de répondre aux mille et un petits « services » des enfants gâtés du pré carré francophone : tel chef d'État veut que son fils soit admis à Saint-Cyr, tel autre s'inquiète pour un parent qui a des ennuis avec la justice française... C'est ainsi. Il faut savoir soigner les relations internationales et seuls savent bien le faire les hommes de l'Élysée : G. Penne mais aussi J.-C. Mitterrand.

Depuis 1982, le fils du Président est l'adjoint de G. Penne. À ses côtés, il gère au jour le jour l'intimité des relations franco-africaines. Le fils du « Chef » rassure les dirigeants africains. La gestion filiale de la politique africaine renforce le sentiment qu'en France, aussi, le pouvoir est une « affaire de famille » (57). Qui plus est celui que l'on surnomme « Papa-m'a-dit » prend la place de son mentor dont le nom est cité dans l'affaire Carrefour du développement. La nomination de J.-C. Mitterrand, en octobre 1986, poursuit, voire accentue, le caractère interpersonnel de la politique africaine de la France qui apparaît plus que jamais comme une affaire d'homme à homme. À Paris tout d'abord, où prospère le réseau africain de J.-C. Mitterrand (58) mais aussi en Afrique où le fils du Président entretient d'excellentes relations avec plusieurs chefs d'État ou leur progéniture (59). Le second « Monsieur Afrique » de F. Mitterrand devra toutefois quitter son poste en juillet 1992,

(55) Cité par P. Haski, « Le "Foccart" de Mitterrand », *Libération*, 20 octobre 1986.

(56) Cl. Weill, « Guy Penne : le Foccart de Mitterrand », *Le Nouvel Observateur*, 1^{er}-7 août 1986.

(57) « *Son cas peut paraître choquant vu de France mais pas vu d'Afrique où seul le chef de la tribu ou un de ses proches est pris au sérieux* », explique-t-on au ministère de la Coopération (cf. J. Amalric, « Plaies d'Afrique », *Le Monde*, 6 juin 1990).

(58) Cf. S. Smith, A. Glaser, « Les réseaux africains de J.-C. Mitterrand », *Libération*, 6 juillet 1990 ainsi que, des mêmes auteurs, *Ces Messieurs Afrique. Le Paris-Village du continent noir*, Paris, Calmann Lévy, 1992.

(59) Cf. Coalition pour ramener à la raison démocratique la politique africaine de la France. 2^e dossier noir de la politique africaine de la France, *Les liaisons mafieuses de la France africaine*, Paris, 9 janvier 1995.

victime de ces mêmes amitiés personnelles « qui évoluent dans cette zone incertaine où se côtoient affaires et politique » (60).

Son successeur est l'ambassadeur Bruno Delaye qui s'est illustré par un comportement courageux lors de la transition démocratique chaotique au Togo. Toutefois, l'image de libéral et la réputation d'ouverture de ce dernier vont rapidement du bureau du 2, rue de l'Élysée. Ce retournement étonnant se vérifie sur plusieurs dossiers : au Togo, à travers le rapprochement avec Eyadéma ; au Rwanda, où il entretient de bonnes relations avec le régime Habyarimana ; au Zaïre, où il ne s'inscrit pas en faux contre la réhabilitation de Mobutu.

Le ministère de la Coopération a représenté un lieu de pouvoir particulièrement sensible du premier septennat de F. Mitterrand en matière de politique africaine. Il a permis de mesurer l'esquisse d'une autre politique mais aussi la résistance des forces favorables à une épure classique des rapports franco-africains.

Dès son arrivée rue Monsieur, J.-P. Cot entend marquer sa différence. Il a déjà obtenu que le terme « développement » soit ajouté à la dénomination du ministère. Bien plus, il veut moraliser les relations franco-africaines en rompant avec certaines mauvaises habitudes, défendre les droits de l'homme et « décoloniser la coopération » en élargissant la compétence du ministère à l'ensemble du tiers monde. Le jeune professeur de droit prévient qu'il consultera les rapports d'Amnesty International avant ses déplacements. Il entend d'ailleurs entretenir des contacts réguliers avec les mouvements africains d'opposition. Enfin, le nouveau ministre appelle à ses côtés comme directeur de cabinet J. Audibert, homme d'expérience et membre du groupe d'experts du PS.

Un tel programme dérange. Il ne tarde pas à engendrer des oppositions. Les dirigeants africains sont les premiers à se manifester et se montrent très réticents à un quelconque changement. Au cours des mois qui suivent, certains d'entre eux et tout particulièrement le Gabonais Bongo, le Zaïrois Mobutu et le Centrafricain Kolingba feront tout pour pousser J.-P. Cot vers la sortie, aidés en cela par l'Élysée vers lequel ils se sont immédiatement tournés. Les relations entre la cellule africaine et le ministère de la Coopération se dégradent rapidement. Notons, parmi les diverses manifestations de cette tension, la résistance opposée par G. Penne au rappel de l'ambassadeur de France au Gabon, M. Robert, l'un des hommes les plus représentatifs de la période des réseaux Foccart ; les divergences entre G. Penne et J.-P. Cot concernant le financement de certains projets émanant des chefs d'État et jugés superflus par la rue Monsieur ; l'opposition déclarée de J.-C. Mitterrand

(60) S. Smith, A. Glaser, « Les réseaux africains... », *art. cit.* ; dans cette enquête, un certain nombre d'« affaires » sont évoquées.

à la politique du ministre de la Coopération : « Je ne suis pas d'accord avec J.-P. Cot, il faut agir autrement » (61) — ce à quoi il convient d'ajouter les attaques des « francophones » (62).

La confrontation — indirecte — avec F. Mitterrand constitue la suite logique de cette situation. On sait que J.-P. Cot voulait sortir la France de son pré carré, lui ouvrir d'autres horizons. Soutenu par le Quai d'Orsay et la Rue de Rivoli, il a fait adopter sa réforme par Matignon. Le 27 juillet 1982, le Premier ministre signe le décret étendant la compétence du ministère de la Coopération à l'ensemble du tiers monde. Lorsque le texte vient à la signature de F. Mitterrand, ce dernier refuse de l'avaliser. De retour d'Afrique, il a certainement été convaincu par les chefs d'État francophones qu'il a rencontrés de s'opposer à une telle réforme. Le ministère de la Coopération doit rester le ministère de l'Afrique et seulement de l'Afrique. Les relations entre J.-P. Cot et F. Mitterrand se dégradent alors rapidement. « *Quand Cot doit intervenir en Conseil, Mitterrand lit encore plus ostensiblement son courrier, manifestant ainsi son irritation à l'égard de ceux qui adhèrent à sa politique tout en passant leur temps à en suggérer une autre* » (63). L'épilogue de la confrontation intervient le 8 décembre 1982 avec le départ de J.-P. Cot du ministère de la Coopération. Quelques jours après, le chef de l'État est on ne peut plus clair : « *C'est moi qui détermine la politique étrangère de la France, pas mes ministres* » (64). Joignant le geste à la parole, il nomme un nouveau responsable à la tête du ministère, Ch. Nucci, qui représente l'antithèse du ministre sortant. Pour les Africains conservateurs, le nouveau ministre incarne la fin des rêves tiers-mondistes du régime socialiste. Dès sa prise de fonction, il déclare : « *On ne fait pas de la coopération avec des formules mais avec des hommes qui se voient, qui s'apprécient, avec des contacts humains* » (65) et affirme pour ce faire être « au service du président de la République » (66), ce qui est interprété comme suit par un éditorialiste : « Il est clair que Mitterrand a succédé à Cot par Ch. Nucci interposé » (67). Cette reprise en main consacre la victoire de la « paléogauche africainiste » (68) qui peut désormais imprimer librement sa marque sur la politique africaine de la France. Et lorsque plusieurs années après,

(61) Cité par J. Canard, « Un rejeton de présence », *Le Canard enchaîné*, 15 décembre 1982.

(62) Tout particulièrement dans les médias, notamment J.M. Kalfèche, G. Comte ou M. Lambinet (cf. J.F. Bayart, *La politique africaine de François Mitterrand*, *op. cit.*, pp. 110 et s.)

(63) M. Jobert, cité par P. Favier, M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 338.

(64) Cité par J.C. Pomonti, « M. Mitter-

rand entend dédramatiser les relations franco-africaines », *Le Monde*, 20 janvier 1983.

(65) Cité par P. Favier, M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 339.

(66) Cité par F. Caviglioli, « Nucci l'Africain », *Le Nouvel Observateur*, 1^{er}-7 août 1986.

(67) Ph. Simonnot, « Mitterrand succède à Cot », *TEL*, 16 décembre 1982.

(68) J.F. Bayart, *La politique africaine de François Mitterrand*, *op. cit.*, p. 123.

l'ambassadeur S. Hessel reprendra dans un fameux rapport des idées jadis défendues par J.-P. Cot, le document recevra un accueil glacial à l'Élysée.

Le dernier exemple ici retenu est celui d'un acteur influent en matière de politique africaine, la DGSE, modelée en son temps par J. Foccart qui avait installé des postes de liaison et de renseignement dans les nouveaux pays « indépendants ». Depuis, tous les chefs d'État du pré carré disposent d'un conseiller-présidence, officier de la DGSE, dont l'essentiel des activités consiste à débusquer d'éventuels « ennemis » qui viendraient perturber le *statu quo*.

Apparemment, F. Mitterrand s'est fort bien accommodé des pratiques des hommes de l'ombre, et bien qu'il ait remanié la direction de la « piscine » dès juin 1981, les collaborateurs de J.-P. Cot se sont régulièrement plaints des menées des services spéciaux en Afrique : au Tchad, où la DGSE a soutenu H. Habré alors que le ministère de la Coopération avait choisi G. Wedeye ; en Angola, où elle a marqué sa préférence pour J. Savimbi ; en Centrafrique, où elle a pris pour cible A. Patassé lequel entretenait des contacts réguliers avec J. Audibert... Plus généralement, les Services ont pris toute leur part dans la critique de la politique de J.-P. Cot, soit directement, soit par le relais de sympathisants appointés à l'occasion par des chefs d'État africains (69).

Plus de dix ans après, la DGSE est toujours aussi présente dans la politique africaine de la France. Au Tchad, l'un de ses hommes, P. Fontbonne, a accompagné I. Déby au pouvoir ; au Rwanda, ses agents ont fait le coup de feu contre le FPR ; au Soudan, ils collaborent avec les troupes de Khartoum contre les « rebelles » du Sud. *Last but not least*, il aura fallu attendre quasiment la fin du second septennat de F. Mitterrand (1993) pour que le colonel Manton, le « proconsul de Centrafrique » — dont le départ avait été demandé par l'équipe de J.-P. Cot —, soit rappelé par le ministre de la Coopération d'alors, M. Roussin, lui-même ancien haut responsable de la DGSE.

Les paradoxes d'une (non)-politique

Après avoir envisagé les principaux déterminants de la politique africaine de F. Mitterrand, il convient d'en tirer les enseignements. Comment caractériser cette politique de 1981 à 1995 ? Elle apparaît pour le moins paradoxale... si tant est que l'on en reconnaisse l'épaisseur.

Dès son arrivée au pouvoir, F. Mitterrand adopte une politique africaine en bien des points contradictoire. Simultanément tiers-

(69) Source : entretien.

mondiste et attachée à la défense du pré carré africain, elle est fort bien résumée dans l'affrontement larvé entre J.-P. Cot et G. Penne. Si le contraste est moins vif fin 1982, date du « grand tournant idéologique » (70) et du départ de J.-P. Cot, la double orientation est toujours présente à travers une rhétorique souvent progressiste et une pratique paternaliste. « Une fois de plus, la gauche aura préféré les mots aux choses » (71). Cette double logique correspond bien au fond à la personnalité de son promoteur, qualifié très tôt de « nouveau Janus » et d'« homme aux incarnations multiples », dont il conviendrait de décrire l'activité « en étoile », branche par branche (72). L'homme de la Résistance n'a-t-il pas effacé celui de Vichy ? Le ministre de la France d'Outre-mer n'a-t-il pas concilié l'émancipation des colonies et la conservation de l'Empire ?

Alors que d'aucuns, en mai 1981, dressaient la liste des régimes africains ayant de « sérieuses raisons de s'inquiéter » (73), le maître-mot de l'Élysée au cours des semaines qui suivent est « continuité ». Le 10 mai a eu lieu en France, pas en Afrique ! L'une des meilleures applications de ce principe intervient dès le mois d'août 1981. Face aux menaces nigérianes, le président Ahidjo reçoit la promesse d'une intervention immédiate de la France. L'épisode rassure l'ensemble des chefs d'État francophones. Et lorsqu'en mai 1982 le président Mitterrand effectue son premier voyage officiel en Afrique, l'un des principaux messages délivré à chaque étape est la préservation des liens avec les partenaires traditionnels de la France. « *Et je répète, cela fait la dixième fois, que je n'ai pas besoin de rassurer les États africains. Je ne sais pas d'où est sortie cette invention... Il faudrait peut-être en finir avec cette légende* » (74). Quelques mois après, à la question d'un journaliste concernant l'évolution des relations franco-africaines après un an et demi de pouvoir socialiste, il rétorque : « Elles n'ont pas besoin d'évoluer, elles sont bonnes » (75). Le grand écart ainsi opéré durant les premières années du pouvoir socialiste se vérifie également sur la question sensible des droits de l'homme. Malgré l'affirmation de J.-P. Cot : « *On sait qu'aujourd'hui la France ne couvrira pas n'importe quelle violation des droits de l'homme avec complaisance comme ce fut parfois le cas par le passé* », F. Mitterrand, lors de son passage à Saint-Louis du Sénégal le 23 mai 1982, renonce à l'important discours qu'il devait prononcer sur le sujet, « ne souhaitant pas indisposer certains chefs d'État francophones » (76).

(70) J. Attali, *Verbatim*, op. cit., p. 324.

(71) J.F. Bayart, *La politique africaine de François Mitterrand*, op. cit., p. 96.

(72) P. Péan, *Une jeunesse française*, op. cit., pp. 151 et 298.

(73) S. Diallo, « Qui a gagné et qui a perdu en Afrique ? », *Jeune Afrique*, 20 mai 1981.

(74) « Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République française », Yamoussoukro, 23 mai 1982, p. 2.

(75) « Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République française », Cotonou, 16 janvier 1983, p. 8.

(76) D. Bach, « La politique française en Afrique après le 10 mai 1981 », *Année africaine 1981*, p. 245. Il préfère, selon H. Bourges, agir dans ce domaine « en douceur et avec discrétion » (cf. « La politique africaine et tiers-mondiste de la France », *MFI Info*, 28 mai 1983).

Les relations entre F. Mitterrand et le Parti socialiste constituent un autre éclairage de la tension qui se manifeste entre les deux politiques. On sait que le socialisme de gouvernement n'est pas le socialisme d'opposition. Dès le début du premier septennat, on mesure l'écart entre la pratique gouvernementale et le projet socialiste. Ce dernier prévoyait par exemple la renégociation de tous les accords de coopération militaire. En fait, aucun ne l'a été. Au fil des ans, les rapports s'enveniment. En novembre 1986, à l'occasion du sommet de Lomé, des militants et responsables de gauche signent une pétition contre la politique africaine de F. Mitterrand, tout particulièrement l'intervention militaire au Togo (77). Quatre ans plus tard, des parlementaires du PS critiquent une politique fondée sur « les caciques corrompus » (78). Enfin, dans sa contribution au congrès de Liévin, en novembre 1994, L. Jospin évoque « les échecs de notre politique africaine » (79).

A contrario, les périodes de cohabitation entre un président de gauche et un gouvernement de droite se passent plutôt bien. Il est vrai que des doctrines politiques irréconciliables en France deviennent soudain consensuelles sous les tropiques. Les manifestations de ce « consensus tricolore » (80) ne manquent pas, que ce soit de 1986 à 1988 ou de 1993 à 1995. Ainsi, le départ de l'Élysée, en octobre 1986, de G. Penne est-il « regretté » par J. Foccart, tandis que F. Mitterrand déclare, à propos de son Premier ministre : « *Je ne me plains pas quand je vois le Premier ministre, comme le faisaient ses prédécesseurs, développer avec beaucoup de dynamisme la politique qui me convient* » (81). » La seconde cohabitation est tout aussi cordiale. « Il n'y a aucun conflit sur la question entre les deux rives de la Seine », souligne-t-on à l'Élysée (82). N'est-il pas pour le moins paradoxal qu'à de nombreux égards les relations de F. Mitterrand avec M. Aurillac ou M. Roussin aient été plus sereines qu'avec J.-P. Cot ? Un des meilleurs exemples des contradictions de la politique africaine de F. Mitterrand reste toutefois l'action engagée en faveur de la démocratisation et les carences de son suivi.

(77) P. Haski, « Rituel franco-africain à Lomé », *Libération*, 13 novembre 1986. Un an plus tôt, à propos du débat sur la loi électorale et les modes de scrutin, F. Mitterrand avait traité les députés socialistes d'« extrémistes irresponsables » (cf. J. Attali, *Verbatim*, op. cit., p. 770).

(78) « Rocard prépare son rendez-vous de juillet », *La lettre de l'Expansion*, 4 juin 1990.

(79) Contribution au congrès de Liévin, *Vendredi, L'hebdomadaire des socialistes*, 2 septembre 1994, p. 15.

(80) A. Glaser, S. Smith, *L'Afrique sans Africains, Le rêve blanc du continent noir*, Paris, Stock, 1994, p. 231.

(81) P. Jarreau, « La coopération cogérée », *Le Monde*, 13 novembre 1986 ; cité par

P. Jarreau, « Quand M. Chirac "marque" M. Mitterrand », *Le Monde*, 16-17 novembre 1986.

(82) Cité par J. Ficatier, « Remettre de l'ordre dans la maison-Afrique », *La Croix. L'Événement*, 28 juillet 1993. Si globalement les divergences entre l'Élysée et Matignon en matière de politique africaine ne sont pas fondamentales, cela n'empêche pas par moments quelques points de friction. On rappellera notamment, durant la première cohabitation, des positions différentes sur l'Afrique du Sud et la réforme du système financier international et, à l'occasion de la seconde, quelques dissonances sur les questions de la dévaluation du franc CFA et de la politique de la France au Rwanda.

La nouvelle doctrine démocratique est énoncée par le président français dans le « discours de La Baule » à l'occasion du sommet franco-africain de 1990. Bien que plus prudent qu'on ne l'a souvent présenté — il y est dit notamment qu'il appartient aux Africains de fixer le rythme de leur évolution —, la voie est néanmoins tracée, à travers l'exaltation des aspirations à la démocratie et plus concrètement l'apparition d'une nouvelle conditionnalité : désormais, la France « liera ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté ». L'idée d'adaptation de l'effort de démocratisation aux réalités locales va progressivement prendre le dessus, allant jusqu'à remettre en cause le principal message du discours de La Baule. Lors du sommet francophone de Chaillot, un an plus tard, F. Mitterrand insiste sur la « démocratie, bien sûr, mais chacun à son rythme ». En 1992, au sommet franco-africain de Libreville, P. Bérégovoy place le thème de la sécurité avant celui de la démocratie. Qui plus est, au-delà du discours, s'impose l'épreuve des faits. Sur le continent, les ratés de la démocratisation, voire les restaurations autoritaires alimentent de nombreuses critiques contre la politique française, accusée d'avoir oublié le service après-vente du message de La Baule. « *La France, tiraillée entre ses vieilles rentes de situation et les nouvelles aspirations exprimées dans les rues d'Abidjan, d'Antananarivo ou de Kinshasa n'a finalement pas joint le geste à la parole* » (83). Mais c'est surtout vis-à-vis du Togo que les contradictions françaises sont le plus dénoncées. Alors que le processus de transition démocratique y échoue de façon dramatique et qu'un président aussi écouté qu'A. Diouf se montre favorable à une intervention militaire de la France, Paris envoie des troupes... au Bénin. Les événements de Lomé participeront pour une bonne part à la normalisation du processus démocratique en Afrique, conduisant plus d'un observateur à se demander s'il existe toujours une « politique africaine de la France ».

L'hypothèse d'une non-politique, de l'absence d'une véritable stratégie à long terme, a pris au fil des ans de plus en plus de consistance. Elle repose tout d'abord sur la nature même du système relationnel entre la France et l'Afrique : un système clientéliste, mettant en rapport des acteurs inégaux qui échangent entre eux des faveurs. O. Bongo l'a résumé en une boutade : « *La France sans le Gabon, c'est comme une voiture sans essence ; le Gabon sans la France, c'est comme une voiture sans chauffeur.* » Ce système est en outre construit sur une trame d'intérêts particuliers et d'interactions permanentes entre élites dirigeantes. « *Il ne s'agit pas de relations entre États, il ne s'agit pas de relations entre la France et la Suède,*

(83) S. Smith, « Paris retrouve au sommet une Afrique désabusée », *Libération*, 6 octobre 1992.

il s'agit de relations entre les membres de deux classes dirigeantes » (84). D'où ce caractère intime, quasi familial qui conduit dans certains cas à un lien « tellement étroit qu'il ressemble plutôt à une liaison » (85). Cette diplomatie particulièrement personnalisée court-circuite les lieux et procédures habituels de pouvoir. Elle conduit à des choix politiques ou financiers contestables. « *La personnalisation des relations, constante de la politique bilatérale... a ainsi influé sur les jugements et les comportements : au Rwanda, au Togo et au Zaïre, nombre d'observateurs attentifs et spécialisés ont cru déceler naguère des choix arbitraires en faveur de chefs d'État autoritaires, pour des motifs inavouables au sens littéral* » (86).

La préférence donnée aux hommes plutôt qu'aux dossiers est également perceptible de ce côté-ci de la Méditerranée. Le choix des responsables de la politique africaine en est un bon révélateur. Th. Pfister le dit à sa façon : « *Les puissants ne demandent ni loyauté ni compétence, et surtout pas d'encombrantes convictions. Ils n'espèrent que du dévouement* » (87). Comment ne pas penser ici à la nomination de Ch. Nucci, qui n'est pas « homme à avoir une politique » (88) : « *L'arrivée de Nucci c'est la normalisation, on ne discute plus, on fait plaisir aux chefs d'État. Nucci n'a aucune prétention, il obéit aux ordres, mais il n'y a pas d'ordres* » (89) ; à celle de G. Penne et sa « conception élastique de la politique » (90) ; de J.-C. Mitterrand pour qui, de la « cellule filiale » (91), la politique africaine a surtout consisté à « jouer le rôle d'une assistante sociale pour chefs d'État africains » (92) ; de M. Debarge, qui n'a jamais eu de liens avec l'Afrique mais passe pour être un fidèle du chef de l'État (93)...

Par-delà le choix des hommes, l'absence d'une réelle politique africaine se mesure à la recherche du maintien du *statu quo* sans qu'apparaisse une grande ambition. Cette gestion à la petite semaine est d'abord à mettre en rapport avec les exigences du mode de relation clientéliste. Le face-à-face permanent et attentionné avec les chefs d'État et leurs proches — « en Afrique, la France n'a plus de politique, seulement de mauvaises habitudes » (94) — fait écran,

(84) J.-F. Médard, in « Coalition pour ramener à la raison démocratique la politique africaine de la France », *Actes de la mise en examen de la politique africaine de la France*, Biarritz, 8 et 9 novembre 1994, p. 7.

(85) F. Hauter, « Togo : la "réunion de famille" franco-africaine débute », *Le Figaro*, 13 novembre 1986.

(86) F. Gaulme, « France-Afrique. Une crise de coopération », *Études*, janvier 1994, p. 47.

(87) *Le nègre du Palais*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 104.

(88) F. Schlosser, « Le marécage africain », *Le Nouvel Observateur*, 1^{er}-7 août

1986, p. 31.

(89) J. Audibert, cité par P. Favier, M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 339.

(90) Source : entretien.

(91) « Vers une campagne africaine de plus ? », *Le Canard enchaîné*, 17 octobre 1990.

(92) Source : entretien.

(93) F. Gaulme, « La France et l'Afrique sub-saharienne : urgences et réflexion », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 18 décembre 1992.

(94) J.M. Kalfleche, « De l'abus du "domaine réservé" », *L'Express*, 4 novembre 1988.

empêche de s'ouvrir à la société et à ses problèmes. Le phénomène est d'autant plus accentué que le suivi de certaines tentatives fait défaut. Le manque d'accompagnement de la vague de démocratisation est de ce point de vue exemplaire. En outre, les réponses ponctuelles, souvent incomplètes, éphémères ou tardives aux problèmes posés donnent à penser que les décideurs réagissent aux événements plus qu'ils ne conduisent une action. Les récentes opérations humanitaires sur-médiatisées ne sont-elles pas devenues l'ersatz d'une politique étrangère défaillante ? En somme, l'un des principaux traits de cette non-politique réside en la pléthore du curatif par rapport au préventif. Ce sont toujours les mêmes recettes macro-économiques qui sont proposées : augmentation de l'aide, remise de dettes... (95). Revisiter périodiquement Cancun ne suffit pas à combler le manque de réflexion quant aux modes d'intervention plus adaptés au développement des pays concernés, mettant notamment en avant la connaissance des sociétés civiles et de leur fonctionnement. Tout au contraire, le budget de la coopération voit enfler les montants de l'aide hors projet, tandis que la prise en compte sociétale ne dépasse guère les bonnes intentions. Finalement, l'absence de politique africaine de la France conduit à l'atomisation des interventions sur le continent. Divers groupes d'intérêt, autant de « Monsieur Afrique » (réseaux politico-affairistes, entreprises, lobby militaro-africaniste, Trésor, réseau franc-maçon...) agissent dans leur domaine et font ainsi la (les) « politique(s) » de la France (96).

Trois décennies après les indépendances, alors que la France et l'Afrique ont changé, leurs relations n'ont, elles, guère évolué. Le maintien du *statu quo* peut-il constituer une politique en soi lorsqu'il y a péril en la demeure ? Les deux septennats mitterrands, malgré la durée et de timides tentatives, n'auront pas changé la grammaire des relations franco-africaines. Il est significatif qu'en ce domaine le candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle se doit très clairement de se démarquer de son prédécesseur.

Philippe Marchesin
Université de Paris I

(95) A titre d'illustration, voir le discours prononcé par M. François Mitterrand à l'occasion du symposium de réflexion international sur le thème « Et le développement ? », Paris, Palais de l'Unesco, 18 juin 1994. Il faut également noter l'influence de

J. Attali qui a souvent joué le rôle d'une « boîte à idées » originales mais de peu de portée pratique (source : entretien).

(96) Cf. S. Smith, A. Glaser, *Ces Messieurs Afrique*, *op. cit.*